

# Instructions aux auteurs

## Objectifs de la *Revue*

La *Revue* est la principale publication scientifique et technique de l'OIE; elle aide à remplir l'un des objectifs clés de l'Organisation, à savoir: collecter, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire.

La *Revue* diffuse des informations relatives aux activités vétérinaires pouvant notamment impliquer une coopération internationale en matière de santé animale, mais aussi de santé publique.

Elle a également pour objet de faire connaître à ses lecteurs les actions conduites par l'Organisation et ses Pays Membres.

La *Revue* est indexée dans de nombreuses bases de données, dont *Medline*, *CABI* et *Clarivate Analytics Web of Science*.

## Contenu

Deux des trois numéros publiés dans chaque volume sont thématiques. Un expert de renom international est invité à assumer la responsabilité éditoriale de ces numéros thématiques et des spécialistes du domaine considéré sont invités à soumettre des contributions afin de proposer aux lecteurs un ensemble de textes couvrant les différents aspects du sujet traité.

Le troisième numéro est plurithématique; il comporte généralement quatre rubriques. Une place importante est consacrée dans chaque numéro plurithématique aux synthèses et aux articles originaux. Les différentes rubriques sont brièvement décrites ci-après.

### **Synthèses**

Les synthèses présentent des mises au point détaillées sur un thème spécifique d'actualité, par exemple l'épizootiologie, le diagnostic, le traitement et la prophylaxie des maladies animales les plus importantes pour la communauté internationale, y compris les zoonoses. Les synthèses peuvent aussi traiter de sujets tels que l'administration des Services vétérinaires, la législation, les systèmes d'information, l'économie de la santé animale.

### **Articles originaux**

Ces articles peuvent être des rapports de recherches, des comptes rendus d'expériences dans le domaine du diagnostic, de la prophylaxie et du traitement des maladies animales. Ces travaux doivent présenter un intérêt international. Les articles originaux peuvent traiter de tout autre sujet en rapport avec la coopération internationale des Services vétérinaires.

### **Communications**

Les thèmes traités sous cette rubrique sont identiques à ceux des articles originaux, mais les communications sont de longueur moindre ou sont consacrées à un aspect plus limité de ces sujets. Par ailleurs, leur contenu peut ne pas être original mais se référer à des travaux publiés.

### **Rapports**

Il s'agit de brefs comptes rendus de réunions scientifiques et techniques de l'OIE ou d'autres organisations.

## Conditions d'acceptation des manuscrits

Les auteurs s'engagent à soumettre à la *Revue* des articles qui n'ont pas été publiés ailleurs, en partie ou en totalité, et dont la publication par l'OIE ne nécessite pas une autorisation

préalable. En soumettant leur manuscrit, les auteurs acceptent que le copyright de leur article soit transféré à l'OIE lorsqu'il est accepté pour publication. Cependant, le Comité consultatif de rédaction prend en considération toute demande des auteurs pour une éventuelle reproduction de leur article. Les auteurs sont priés de signer un formulaire par lequel ils approuvent les présentes conditions et de le joindre à leur manuscrit. Le formulaire est téléchargeable à partir du site web de l'OIE ([www.oie.int](http://www.oie.int)).

Les manuscrits peuvent être rédigés dans l'une des trois langues officielles de l'OIE : français, anglais ou espagnol. Le Comité consultatif de rédaction se réserve le droit de faire paraître certains articles dans les trois langues officielles de l'OIE. Les auteurs ne rédigeant pas dans leur langue maternelle sont invités à faire relire leur manuscrit par un réviseur professionnel avant de l'adresser à l'OIE.

Un accusé de réception est adressé au premier auteur (ou à l'auteur chargé de la correspondance avec l'OIE), dès l'arrivée de son manuscrit. Celui-ci est ensuite soumis à l'appréciation d'experts du Comité scientifique et technique de la *Revue*, dont l'avis sera communiqué à l'auteur.

En cas d'acceptation de l'article, le premier auteur est consulté par le réviseur chargé de la préparation éditoriale de celui-ci au sujet de toute modification proposée. Il est essentiel à cette étape que les auteurs adressent leur réponse dans la semaine qui suit.

Le premier auteur (ou l'auteur chargé de la correspondance avec l'OIE) est prié d'informer les autres auteurs des modifications apportées au texte avant la publication de celui-ci.

Dès réception de la version révisée dûment finalisée et approuvée par les auteurs, l'article sera mis en ligne sur le site web de l'OIE. Il sera ensuite formaté et préparé pour être publié dans un numéro plurithématique de la *Revue*.

Lorsque l'article original est en anglais la version imprimée comprend la traduction du résumé en français et en espagnol ; lorsque l'article original est en français, il est intégralement traduit en anglais et comporte un résumé en espagnol ; de même pour l'article original en espagnol qui sera intégralement traduit en anglais et comportera un résumé en français.

**Suggestions concernant la révision par des pairs:** La Rédaction examine volontiers toute proposition émanant des auteurs qui peuvent suggérer quatre noms de réviseurs indépendants (coordonnées détaillées et adresse e-mail). Ces réviseurs doivent si possible ne pas être du même pays que l'auteur, être reconnus internationalement, et représenter une large répartition géographique. La Rédaction s'efforce de donner une suite favorable à ces requêtes mais le choix final des réviseurs lui appartient.

## Présentation des manuscrits

Les auteurs doivent adresser leur manuscrit par e-mail à l'adresse **[publications.unit@oie.int](mailto:publications.unit@oie.int)**

Chaque page doit être numérotée et les éléments disposés dans l'ordre suivant :

1. Titre, noms et adresses des auteurs
2. Résumé et mots-clés
3. Texte
4. Remerciements (s'il y a lieu)
5. Bibliographie
6. Tableaux
7. Figures.

Les auteurs trouveront ci-après des instructions pour la préparation de leurs manuscrits. La consultation d'un numéro récent de la *Revue* leur fournira des exemples concrets.

### 1. Titre, noms et adresses des auteurs

Le titre de l'article doit être concis et ne pas dépasser 70 caractères. Il ne doit pas contenir d'abréviations. Pour faciliter la recherche de l'information et l'indexation, il convient d'utiliser

dans le titre la terminologie courante. Exemple : « Enquête épidémiologique sur le charbon symptomatique chez les bovins en France » (sujet, maladie, espèce, pays).

Les noms des auteurs doivent être précédés des initiales de leurs prénoms et suivis d'un exposant (chiffres arabes entre parenthèses). L'auteur chargé de la correspondance doit être identifié par un astérisque et doit fournir une adresse e-mail. L'adresse complète de chaque auteur doit être indiquée à la suite des noms d'auteurs, comme suit :

J.-P. Dupont<sup>(1)</sup>, R.L. Calvey<sup>(2)</sup> & M. Sansom<sup>(2)\*</sup>

(1) Laboratoire d'immunopathologie, Centre national de recherches vétérinaires, B.P. 495, 36120 Basse-Ville, France

(2) Institut supérieur de recherches en immunologie, 14, rue de Paris, 98150 Froment Cedex, France

\* Auteur chargé de la correspondance : m.sansom@ivr.org

## 2. Résumé et mots-clés

Le résumé, rédigé dans la langue originale, ne doit pas dépasser 250 mots. Il présentera la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions de l'étude, en reflétant l'essentiel du contenu de l'article. Il sera traduit dans les deux autres langues officielles par les soins de l'OIE. Le résumé sera suivi de cinq à dix mots-clés.

## 3. Texte

La longueur d'un manuscrit ne doit pas dépasser 4 000 mots (14 à 16 pages dactylographiées). Les auteurs souhaitant publier un article plus long doivent obtenir l'accord préalable de la Rédaction. Dans la mesure du possible, les paragraphes comporteront, au plus, une vingtaine de lignes (200 mots environ). Les travaux expérimentaux et les enquêtes épidémiologiques seront présentés selon le plan standard suivant : introduction, matériels et méthodes, résultats, discussion, conclusions, bibliographie.

Les unités de mesure seront exprimées en utilisant le système métrique et, si nécessaire, les unités SI. Les nouvelles méthodes de diagnostic seront décrites avec des détails suffisants (par exemple : standard de référence, nature de l'antisérum ou de l'antigène, spécificité, sensibilité, etc.). Les méthodes connues ou déjà décrites dans un journal ou une revue d'audience internationale seront simplement mentionnées avec leurs références.

Les médicaments vétérinaires, réactifs et matériels de laboratoire seront désignés dans le texte par leur nom générique (et, éventuellement, leur nom commercial si cette précision s'avère nécessaire).

Les abréviations et les acronymes seront définis lors de leur première citation. Le texte ne doit pas comporter de notes de bas de page. Les précisions souhaitées peuvent être incorporées dans le texte.

Les tableaux et les figures seront mentionnés dans le texte à l'emplacement souhaité par l'auteur pour leur insertion.

Les auteurs sont invités à se référer aux nomenclatures internationales les plus récentes publiées par les sociétés scientifiques internationales reconnues. Les noms d'espèces (animales, bactériennes, virales, etc.) doivent être obligatoirement suivis de leur dénomination latine entre parenthèse et en italique.

Nomenclature : quelques ouvrages de référence :

*Mammal Species of the World*, 3<sup>e</sup> édition, 2005, Johns Hopkins University Press

*HBW and BirdLife International Checklist of Birds of the World*, 2014, Lynx Edicions

*Virus Taxonomy – Classification and Nomenclature of Viruses – The Online (10th) Report of the International Committee on Taxonomy of Viruses*, 2016 (talk.ictvonline.org)

*List of Prokaryotic Names with Standing in Nomenclature* – Site Web : [www.bacterio.cict.fr](http://www.bacterio.cict.fr).

*Index of Bacterial and Yeast Nomenclatural Changes*, 1992.

#### 4. Remerciements

Les auteurs peuvent adresser des remerciements aux personnes ayant apporté une contribution substantielle à l'article. Il incombe aux auteurs d'obtenir des personnes dont ils citent le nom l'autorisation de le faire.

#### 5. Bibliographie

Des styles de citation adaptés à l'OIE sont disponibles pour les auteurs utilisant un outil de citation.

– EndNote

Dans la liste des styles de citation proposés par votre logiciel, sélectionner le style de citation « OIE Scientific and Technical Review ».

Si la liste n'a pas été actualisée récemment, le style peut également être téléchargé à cette adresse : <http://endnote.com/downloads/style/oie-scientific-and-technical-review>.

– Zotero, Mendeley et Papers

Dans la liste des styles de citation proposés par votre logiciel, sélectionner « World Organisation for Animal Health - Scientific and Technical Review ».

Si la liste n'a pas été actualisée récemment, le style peut également être téléchargé à cette adresse : [www.zotero.org/styles/world-organisation-for-animal-health-scientific-and-technical-review](http://www.zotero.org/styles/world-organisation-for-animal-health-scientific-and-technical-review).

Toutes les références bibliographiques citées dans le texte doivent figurer dans cette section. Dans la bibliographie, les références seront classées dans l'ordre de leur citation dans le texte et numérotées dans cet ordre. Les références bibliographiques citées dans le texte doivent être signalées par un numéro entre parenthèses. Les références incluses dans les tableaux et figures sont citées de la même manière, en continuité avec la numérotation du texte dans lequel ils ou elles s'insèrent.

Pour un article de recherche, il est recommandé de limiter à 50 le nombre des références; ce nombre pourra être doublé pour un article de synthèse.

Avant de soumettre leur article, les auteurs sont priés de contrôler l'exactitude de toutes les références et de vérifier que toutes sont citées dans le texte. Les noms des journaux et revues seront abrégés sans ambiguïté. En cas d'équivoque possible, ils seront retranscrits intégralement. Des exemples de titres abrégés et de présentation des références selon les normes de la *Revue* peuvent être trouvés dans les bibliographies de numéros récents.

Les données non publiées et les communications personnelles seront citées dans le corps du texte et non dans la bibliographie. Avant de soumettre leur article, les auteurs sont priés d'obtenir auprès des personnes ou organismes concernés l'autorisation de citer les sources non publiées ou les communications personnelles.

Les publications collectives ou normatives de l'OIE (le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* par exemple) doivent être citées avec comme nom d'auteur l'Organisation mondiale de la santé animale. Dans les bibliographies des articles rédigés en anglais, elles sont citées sous « World

Organisation for Animal Health» et pour les articles rédigés en espagnol, sous « Organización Mundial de Sanidad Animal ». Par exemple :

Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2016). – Code sanitaire pour les animaux terrestres, 25<sup>e</sup> éd. OIE, Paris, France. Disponible en ligne : [www.oie.int/fr/normes-internationales/code-terrestre/acces-en-ligne/](http://www.oie.int/fr/normes-internationales/code-terrestre/acces-en-ligne/) (consulté le 10 décembre 2016).

Chaque référence doit indiquer les noms suivis des initiales de les auteurs, l'année de publication, le titre complet de l'article, le nom du périodique, le volume, le numéro, les pages et si possible le numéro d'identifiant numérique (DOI), conformément aux exemples ci-après.

– Article de journal ou de revue :

Narrod C., Zinsstag J. & Tiongco M. (2012). – A One Health framework for estimating the economic costs of zoonotic diseases on society. *EcoHealth*, **9** (2), 150–162. doi:10.1007/s10393-012-0747-9.

Morse S.S. (2004). – Factors and determinants of disease emergence. In Zoonoses et agents pathogènes émergents importants de la santé publique (L.J. King, édit.). *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **23** (2), 443-451. doi:10.20506/rst.23.2.1494.

– Article sous presse :

Jenkins B. (2017). – The global health security agenda and the role of the World Organisation for Animal Health. In Biological threat reduction (T. Beckham, édit.). *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **36** (2) (sous presse).

– Chapitre de livre ou rapport de conférence (pour les actes de conférence, il convient d'indiquer également l'éditeur et le lieu de publication, ainsi que le lieu et les dates de la conférence) :

Raimond P., Cousin C. & Mouthon R. (1992). – Évaluation du pouvoir immunogène de diverses souches de *Bacteroides nodosus*. In Comptes rendus du 4<sup>e</sup> Symposium sur les maladies ovines (P. Morice & P. Raimond, édit.), Paris, 12-14 février 1991. Vigier, Paris, France, 894-897.

– Les références à des informations disponibles sur Internet doivent comporter le DOI. S'il n'existe pas de DOI, veuillez fournir le lien vers la page web où le document peut être consulté et préciser la date à laquelle vous avez accédé à l'information. Les références doivent porter sur des documents identifiables (les pages d'accueil des sites Internet contenant des informations générales ou régulièrement mises à jour ne constituent pas des références bibliographiques) :

Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2016). – Risques liés à l'usage des antimicrobiens chez l'animal au niveau mondial. OIE, Paris, France. Disponible en ligne : [www.oie.int/fr/pour-les-medias/editoriaux/detail/article/risks-associated-with-the-use-of-antimicrobials-in-animals-worldwide/](http://www.oie.int/fr/pour-les-medias/editoriaux/detail/article/risks-associated-with-the-use-of-antimicrobials-in-animals-worldwide/) (consulté le 20 avril 2016).

– Lorsqu'un document existe en version électronique et en version papier, il convient de fournir les données bibliographiques complètes de la version papier ainsi que les références de la version électronique :

Commission européenne (EC) (2006). – Décision de la Commission du 14 novembre 2006 concernant les exigences minimales relatives à la collecte d'informations lors des inspections de sites de production de certains animaux d'élevage. *J. Off. Union Eur.*, **L 314**, 39–47. Disponible en ligne : [www.eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:314:0039:0047:fr:pdf](http://www.eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:314:0039:0047:fr:pdf) (consulté le 15 mars 2017).

## 6. Tableaux

Chaque tableau doit porter un titre et être numéroté avec un chiffre romain. Les tableaux seront présentés sur des pages séparées à la fin du texte. Chaque colonne sera désignée par un intitulé. Les valeurs individuelles seront autant que possible remplacées par leurs moyennes et

leurs écarts types. Les notes, commentaires ou précisions sur les données numériques seront annoncés par de petites lettres en exposant (par exemple :<sup>(a)</sup>, <sup>(b)</sup>, <sup>(c)</sup>, <sup>(d)</sup>) et leur texte donné en note sous le tableau. Les abréviations d'usage peu courant seront explicitées. Les tableaux doivent illustrer les informations contenues dans le texte et non faire double emploi avec celles-ci.

## 7. Figures

Les auteurs sont vivement encouragés à proposer des figures pour illustrer leur article, sous réserve cependant que la figure apporte un complément d'information. Les photographies, diagrammes, graphiques, schémas et cartes géographiques sont considérés comme des figures. Les figures seront numérotées en chiffres arabes dans l'ordre de leur citation dans le texte.

La Rédaction accepte pour publication les figures réalisées en formats Excel® et PowerPoint® et comportant les données numériques pertinentes. Les diagrammes, les cartes et les dessins devront être enregistrés dans des formats acceptant les retouches : par exemple, fichiers .eps, .ai (Illustrator®) ou .fr (Freehand®). Les photographies numériques devront être enregistrées sous un format .jpg, .tiff ou .eps, largeur comprise entre 455 et 2055 pixels (soit 8,35 cm – 17,4 cm), résolution minimale 300 dpi (points par pouce).

Les figures seront présentées dans un fichier séparé et leur titre figurera sur une page séparée en fin d'article. Le titre doit être suffisamment explicite pour éviter au lecteur de se reporter au texte et les légendes doivent être claires et complètes. L'objet, le lieu et la date seront mentionnés si possible. Ces informations peuvent être complétées par l'indication des unités de mesures et des sources et par des notes explicatives. Les cartes seront dotées d'une échelle.

## Exemplaires de la *Revue* à titre gracieux

Le premier auteur, les deuxième et troisième co-auteurs, ainsi que le dernier co-auteur de la liste, recevront chacun un exemplaire du numéro de la *Revue* où est parue leur contribution.

---